

**Société:** ACB ILUMINACION, S.L.  
**Adresse:** CAMINO DE VALENCIA, 104 RIBARROJA DEL TURIA, VALENCIA  
**Tel.:** +34 962779021 | +34 962779260  
**Fax:** +34 961653370  
**Bureau technique:** Octavio Amate Martínez

Nous déclarons sous notre seule responsabilité, que les luminaires fixes à usage général avec Référence **16/776-110 - C.II - LED 1x18W**, sont conçus et fabriqués selon les normes suivantes:

<b>EN 61000-3-2:2014</b>	Compatibilité électromagnétique (CEM) - Partie 3-2: Limites - Limites pour les émissions de courant harmonique (courant appelé par les appareils <= 16 A par phase).
<b>EN 62493:2010</b>	Evaluation d'un équipement d'éclairage relativement à l'exposition humaine aux champs électromagnétiques.
<b>EN 62471:2008</b>	Sécurité photobiologique des lampes et des appareils utilisant des lampes.
<b>EN 61000-3-3:2013</b>	Compatibilité électromagnétique (CEM) - Partie 3-3: Limites - Limitation des variations de tension, des fluctuations de tension et du papillotement dans les réseaux publics d'alimentation basse tension, pour les matériels ayant un courant assigné <= 16 A par phase et non soumis à un raccordement conditionnel.
<b>EN 55015:2013</b>	Limites et méthodes de mesure des perturbations radioélectriques produites par les appareils électriques d'éclairage et les appareils analogues.
<b>EN 62031:2008 +A1:2013 +A2:2015</b>	Modules de LED pour éclairage général - Spécifications de sécurité
<b>EN 60598-2-1:1989</b>	Luminaires. Partie 2: Règles particulières. Section 1: Luminaires fixes à usage général.
<b>EN 60598-1:2015</b>	Luminaires. Partie 1: Exigences générales et essais.
<b>EN 61547:2009</b>	Equipements pour l'éclairage à usage général - Exigences concernant l'immunité CEM.

Selon les dispositions des Directives et des Règlements:

<b>2014/30/UE y anexos</b>	Directive 2014/30/UE du Parlement européen et du Conseil du 26 février 2014 relative à l'harmonisation des législations des États membres concernant la compatibilité électromagnétique.
<b>2014/35/UE y anexos</b>	Directive 2014/35/UE du Parlement européen et du Conseil du 26 février 2014 relative à l'harmonisation des législations des États membres concernant la mise à disposition sur le marché du matériel électrique destiné à être employé dans certaines limites de tension.
<b>2009/125/CE y anexos</b>	Directive du Parlement Européen et du Conseil du 21 octobre 2009 établissant un cadre pour la fixation d'exigences en matière d'écoconception applicables aux produits liés à l'énergie.
<b>874/2012 y anexos</b>	Règlement délégué (UE) No 874/2012 de la Commission du 12 juillet 2012 complétant la Directive 2010/30/UE du Parlement Européen et du Conseil en ce qui concerne l'étiquetage énergétique des lampes électriques et des luminaires.
<b>1194/2012 y anexos</b>	Règlement (UE) No 1194/2012 de la Commission du 12 décembre 2012 portant application de la Directive 2009/125/CE du Parlement Européen et du Conseil en ce qui concerne les exigences relatives à l'écoconception des lampes dirigées, des lampes à diodes électroluminescentes et des équipements correspondants.
<b>2011/65/UE y anexos</b>	Directive du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques (RoHS).
<b>2015/1428 y anexos</b>	Règlement (UE) 2015/1428 de la Commission du 25 août 2015 modifiant le règlement (CE) n° 244/2009 de la Commission en ce qui concerne les exigences relatives à l'écoconception des lampes à usage domestique non dirigées et le règlement (CE) n° 245/2009 de la Commission en ce qui concerne les exigences en matière d'écoconception applicables aux lampes fluorescentes sans ballast intégré, aux lampes à décharge à haute intensité, ainsi qu'aux ballasts et aux luminaires qui peuvent faire fonctionner ces lampes, et abrogeant la directive 2000/55/CE du Parlement européen et du Conseil et le règlement (UE) n° 1194/2012 de la Commission en ce qui concerne les exigences relatives à l'écoconception des lampes dirigées, des lampes à diodes électroluminescentes et des équipements correspondants

**ACB ILUMINACIÓN, S.L. - Valencia, 06-2021**



ACB ILUMINACIÓN, S.L.  
C.I.F. B-96498233  
Camino de Valencia, 104  
Telf. 96 277 92 60  
46190 RIBARROJA DEL TURIA  
(Valencia)